

DECLARATION FNPOS CGT

INC Famille du 4 mars 2022

Les directeurs se succèdent, les mêmes problèmes persistent, on vous épargne toutes les déclarations faites à M. Mazauric, vous les avez forcément lues avec attention. Si ce n'est pas le cas, n'hésitez pas à revenir vers nous. Nous espérons que vous laisserez la place au dialogue social avec de véritables débats ouverts en INC, contrairement aux RPN actuelles où il est inexistant.

Après deux ans de pandémie, 15 mois de réforme AL, les salariés de la branche famille sont à bout, les arrêts maladies, démissions, ruptures conventionnelles foisonnent dans nos organismes. Le personnel, confronté à un système informatique qui a coûté cher et qui ne fonctionne toujours pas, ne sait plus ce qu'il a à faire ni comment et pourquoi. Le stock n'a jamais été aussi haut, et la qualité du lien avec les allocataires est au plus bas. Les directions justifient les fermetures d'accueil par l'étendu du réseau des maisons France Service, alors que le service rendu n'est absolument pas comparable. Mais où est donc notre service public ?

Et pourtant, malgré tout cela, on commence à tester l'utilisation de la DRM pour la prime d'activité et le RSA. Ne pouvons-nous pas attendre que cela fonctionne avant de le tester sur un minima social dans la période où l'inflation est au plus haut et où la précarité explose.

En attendant, vous vous gargarisez avec les résultats du BSI, qui pourtant ne représente pas la majorité des salariés. D'ailleurs, vous vous adonnez à des interprétations sans délivrer l'intégralité des résultats aux représentants du personnel, comme c'est le cas de la CAF de l'Isère.

Dans la continuité des discussions que nous avons eu avec M. Mazauric sur la fraude à fort enjeu, pourrait-on avoir un premier bilan de ce service national ?

Nous aimerions d'ailleurs, qu'il soit mis autant de moyen et d'énergie dans la création d'un service national pour lutter contre le non recours au droit, comme cela a été relayé par nos camarades dans une émission de télé et articles de presse notamment.

Sans transition aucune, peut-on avoir votre position sur les futures négociations de la COG, principalement sur la nécessité d'embauches massives à venir, au vu de la charge et de la complexité du travail dans les CAF, et où les recrutements ne sont plus en adéquation entre qualification demandée et rémunération ? De plus, allez-vous défendre notre service social qui fait partie intégrante des missions de la CAF ? En effet, nous constatons une baisse importante de l'effectif dans ces services, accentuée par la fusion des budgets alors que M. Mazauric nous certifiait que cela serait sans effets. Quant au télétravail, quelle est votre position ?

Évidemment, nous ne pouvons pas faire de déclaration sans vous rappeler la revendication principale de la CGT, pour laquelle les salariés sont en action depuis le 19 octobre, qui est la revalorisation du point à 10€ ! Serez-vous le premier directeur à porter fièrement cette revendication qui permettrait aux salariés de la branche famille de vivre dignement ?